



12 route de Plonévez du Faou
29530 Loqueffret



12 rue du Docteur Jacq
29690 Huelgoat

Compte-rendu de la réunion de commission « vie des habitants » CCMA CCYE le 01 juillet 2016 à 18h30 au bâtiment d'accueil de loisirs à Berrien

Présents :

CF feuille d'émergement jointe

Ordre du jour :

- Visite des locaux de l'ALSH
- Point sur les avancées
- Autres questions

La réunion débute par une visite du bâtiment de l'accueil de loisirs suivi par celui de la MAM et de la ludothèque médiathèque.

Le bâtiment d'accueil de loisirs se trouve à proximité de l'école et de la salle polyvalente « Asphodèle », les locaux sont mutualisés, salle d'activités, restauration, espaces extérieurs,...

Le bâtiment qui va accueillir la Maison d'Assistants Maternels (MAM) se termine, il sera opérationnel en septembre. Ces locaux sont très fonctionnels et permettent d'accueillir jusqu'à 4 assistants maternels avec 4 enfants chacun soit 16 enfants au maximum. Ce bâtiment a pu bénéficier d'aides financières grâce aux nombreuses démarches réalisées par la municipalité. Le montant de la location va couvrir le prêt à réaliser pour l'autofinancement de la collectivité. Ce loyer sera de 300 € la première année et 400 € ensuite. Le local est bien situé à côté de l'école.

La ludothèque et médiathèque : ces espaces sont bien fréquentés et sont un lieu de rencontre pour plusieurs générations, un espace extérieur est aussi accessible (ancienne cour d'école). L'aménagement de ces locaux ainsi que le fonctionnement ont été aidés par la CAF.

Ces lieux vont bientôt être réaménagés dans un bâtiment contigu car les locaux administratifs vont quitter l'étage de la mairie et se retrouver dans ces espaces.

Gérard Guen reprend les points du dernier compte-rendu

Prise de compétence :

La question a été posée aux deux conseils communautaires qui ont souhaités chacun la prise de compétence enfance jeunesse par la future collectivité.

Tarification :

Un tarif en fonction du quotient familial sera mis en place à compter du 01 janvier 2017.

Le transport :

Ce service existe depuis le début de la prise de compétence « animation enfance jeunesse » sur le territoire du Yeun Elez, cela permet aux enfants les plus éloignés d'accéder plus facilement à l'ALSH. Il y a un lieu de ramassage par commune.

Le souci de l'équité amène une question : comment assurer une égalité de traitement des enfants sur le futur territoire vis-à-vis de l'accès à l'accueil de loisirs ?

Ainsi, comment assurer le ramassage des enfants ?

Sur le territoire des Monts d'Arrée, il n'y a pas de demande spontanée des familles par rapport au transport. Le covoiturage peut aussi être une solution, d'ailleurs on constate une organisation entre parents mais qui a aussi ses limites.

Avant la mise en place d'un service il conviendra de recenser les besoins sur les communes de la CCMA hormis sur la commune de Berrien au moyen d'un questionnaire à l'intention des familles. Un courrier commun pour l'ensemble des communes concernées. Il faudra faire attention à la formulation.

Tout d'abord poser la question de la fréquentation de l'ALSH par les enfants et si non quels sont les freins de manière générale sans proposer une liste de possibles.

Ensuite : comment assurer le ramassage des enfants ? Il faudrait favoriser les communes les plus excentrées

Il existe un ALSH à Guerlesquin mais il n'est pas fréquenté par les enfants de Scignac, il semble que les enfants de Bolazec non plus ne fréquentent pas cet ALSH.

Le Relais Parents Assistant(es) Maternel (les) :

La communauté de communes du Yeun Elez a une convention avec l'association EPAL. La personne dédiée est Céline Couloigner qui anime ce relais sur un mi-temps (CCYE + Berrien + Huelgoat)

Son extension semble être intéressante sur Scignac qui va avoir prochainement une MAM avec deux assistantes maternelles (une résidant à Lannéanou et l'autre à Bolazec). Il n'y avait aucune assistante maternelle sur Scignac avant.

Il n'y a pas d'assistante maternelle à Bolazec et à Locmaria-Berrien.

Le RPAM a un rôle important pour échanger entre assistantes maternelles et aussi avec les parents qui gardent leurs enfants à la maison.

Il n'y aura plus besoin de conventionnement avec les communes de Berrien et Huelgoat.

Actuellement il y a 4 lieux d'accueil : Brennilis, Lopérec, Huelgoat et Berrien

L'animation jeunesse :

Son organisation est à définir sur le territoire.

Il existe une personne sur la CCYE dédiée à l'animation jeunesse sur un temps partiel – 80 %. Il pourrait y avoir une convention avec la commune d'Huelgoat pour l'animateur jeunesse à 80%.

Sur la CCYE il n'y a pas de collège, il est donc plus compliqué de réunir les jeunes qui sont assez dispersés. Sur le territoire de la CCMA, le collège d'Huelgoat est celui de référence pour les communes d'Huelgoat, de Locmaria-Berrien, de Berrien et de Scignac, celui de Guerlesquin est celui de référence pour la commune de Bolazec.

Par ailleurs, l'UNSS au collège d'Huelgoat connaît une bonne fréquentation le mercredi après-midi.

Il serait intéressant de voir des communes qui ont une activité animation jeunesse (Ex : Ass EPAL à Gouesnac'h) afin de voir comment ils organisent cette activité.

Contrats Enfance Jeunesse :

A harmoniser au moment du renouvellement des deux CEJ (CCYE et Berrien)

Les Temps d'Activités Péri-scolaires :

la CCYE apporte une aide de 100 € par enfant par année scolaire aux communes jusqu'en décembre 2016

Le point cyber commune basé à Huelgoat a également été évoqué au cours de la réunion il sera intéressant à la prochaine réunion du groupe de travail d'étudier le fonctionnement et de poser la question dans le cadre de la fusion.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 06 octobre au local jeune (à proximité du terrain de foot) à Huelgoat à 18h30. Ce temps permettra d'avoir des réponses aux questionnements sur le transport et sur les futurs statuts.

La séance se termine à 20h30.